

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°190/2024

A LA SOCIETE SOKIN SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° 005, conclu avec la Cour des Comptes, pour un montant total hors taxe de dollars américains trente-six mille sept cent septante-cinq, quatre-vingt-six centimes (USD 36 775,86) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains deux cent cinquante-sept, quarante-trois centimes (USD 257,43), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 07/10/2024.

Directeur Administratif et Financier

Me. Claude KAYEMBE MBAYI

Directeur Général

